

### ▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :



<https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/33ae28f2-44f8-4e44-bb9b-cec46184847d>



<https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/33ae28f2-44f8-4e44-bb9b-cec46184847d>

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

### ▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Garriga Cots Ada](#)

Date de soutenance : 19-02-2018

Directeur(s) de thèse : [Decaux Emmanuel](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé \(Paris\)](#)

### ▼ Informations générales

Discipline : Droit public

Classification : Droit

**Mots-clés libres** : Droit à l'éducation, Formation professionnelle, Charte des droits fondamentaux, CEDH, Acquis communautaire, ODD4 Objectifs de développement durable, Citoyenneté européenne, Libre prestation de services, Non-discrimination en raison de la nationalité, Service public

**Mots-clés** :

- Droit à l'éducation - Pays de l'Union européenne
- Droit européen et droit interne
- Effectivité et validité du droit
- Services publics -- Droit - Pays de l'Union européenne
- Dérogation (droit)
- Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000)
- Citoyenneté (droit européen)
- Égalité devant la loi - Pays de l'Union européenne

**Résumé** : L' « éducation tout au long de la vie », y compris dès la petite enfance, le primaire, le secondaire, la formation professionnelle, l'éducation supérieure et des adultes est devenue une priorité pour l'ONU (ODD 2030 numéro 4) et pour l'UE (moteur de la Stratégie 2020). La Commission envisage un Espace Européen d'Éducation, auprès le succès de l'Espace Européen d'Éducation Supérieur et l'Espace Européen de la Recherche. L'UE a fait de la mobilité son objectif et le programme Erasmus +, après trente ans, a bénéficié à plus de 9 millions de personnes. Pour autant, quels sont les droits dans le domaine de l'éducation des étudiants, parents, apprentis, directeurs d'établissements éducatifs publics et privés, professeurs, et des autres parties prenantes de la société civile (associations, fondations, entreprises) ? D'un point de vue juridique, les États de l'UE doivent suivre les obligations découlant de la DUDH, des Pactes, CDE, l'UNESCO, l'OIT, OMC, UNICEF, entre autres. Les États doivent répondre à ces obligations parmi les Examens Périodiques Universels, et suivre les recommandations du rapporteur spécial sur le droit à l'éducation. « L'acquis communautaire » a modelé le droit à l'éducation. Parmi les droits analysés se trouvent : le droit à la libre circulation des personnes, le droit à la libre prestation des services et d'établissement, des travailleurs, le principe de non-discrimination en raison de la nationalité, de l'égalité des genres, entre autres. Au regard de l'analyse de l'aspect international, de l'aspect européen et de l'aspect des droits de l'homme (application de la Charte des droits de l'homme et de la CEDH et sa jurisprudence), les citoyens de l'UE ont un droit à l'éducation au sein de l'UE comme droit de l'homme « sui generis » original et spécifique de l'UE.

### ▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

### ▼ Informations complémentaires

**Entrepôt d'origine** : STAR : dépôt national des thèses électroniques françaises

**Identifiant** : 2018PA020004

**Type de ressource** : Thèse

---